

TULLE, le 4 décembre 2012

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

Secrétariat Général
SM/CL

Arrêtés du 4 décembre 2012

N°104 - Arrêté portant acceptation, pour régularisation :

- du contrat de location souscrit avec GRENKE Location SAS (Montant de la dépense 687,78 € HT soit 822,58 € TTC)
- des contrats de maintenance n° 1298, n°1299 et n°1300 souscrits avec la SARL DEMAILLY - le Bureau Fonctionnel pour les photocopieurs couleur installés dans divers services de la Ville (coût copie 0.0039 € HT).

N°105 - Arrêté portant acceptation des notes d'honoraires de la SCP d'Avocats Me GOUT – Me DIAS et Associés pour l'affaire Consorts JACQUET c/ Commune de Tulle (Montant respectif de la dépense 956,80 € HT et 1 439,92 € TTC).

N°106 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (Montant de la dépense 607,19 € HT soit 726.20 € TTC).

N°107 - Arrêté portant acceptation du renouvellement des prestations d'assistance proposées par la SAS Di'X pour le logiciel " Avenio 2013" installé au service des Archives(Montant de la dépense 600 € HT soit 717,60€ TTC).

N°108 - Arrêté décidant du règlement de la facture due à Monsieur Jean-Pierre GENET, Huissier de Justice, suite à la réalisation d'un constat avant travaux d'enfouissement de réseaux à Maure (Montant de la dépense 151.94 € HT soit 193,87 € TTC).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.